



Année scolaire 2024/2025

Collège de Rangiroa BP 195 – 98775 AVATORU Tél : 40.93 13 40 direction@clgrang.education.pf
CETAD de Rangiroa 98776 TIPUTA Tél : 40 96 72 96 cpecetad@gmail.com

INSCRIPTION EN CLASSE DE

ELEVE

Nom de l'élève Prénoms :

Né(e) le : à : Sexe :

N° DN VINI DE L'ELEVE :

INTERNE (dort dans l'établissement) INTERNE HÉBERGÉ (dort chez le correspondant)

DEMI-PENSIONNAIRE (déjeune à la cantine) EXTERNE (ne déjeune pas à la cantine)

Classe actuelle (2023-2024) : Etablissement d'origine :

RESPONSABLE LEGAL

Nom Prénom :

Père Mère Tuteur légal Emploi.....

Si l'enfant est placé chez le tuteur légal joindre la photocopie du jugement de délégation d'autorité parentale (DAP)

TELEPHONE : MAISON TRAVAIL VINI

ADRESSE E- MAIL :

ADRESSE : BP C. P. : 98..... ATOLL : VILLAGE/COMMUNE

RESPONSABLE LEGAL

Nom Prénom :

Père Mère Tuteur légal Emploi.....

Si l'enfant est placé chez le tuteur légal joindre la photocopie du jugement de délégation d'autorité parentale (DAP)

TELEPHONE : MAISON TRAVAIL VINI

ADRESSE E- MAIL :

ADRESSE : BP C. P. : 98..... ATOLL : VILLAGE/COMMUNE

Frères et sœurs déjà dans un Collège ou au Lycée :

NOM Prénom

Collège ou Lycée

NOM Prénom

Collège ou Lycée

.....

.....

CORRESPONDANT

Nom prénom :

Village/Atoll :

Tél. :

Accueillir l'élève interne hébergé pendant l'année scolaire

Accueillir l'élève quand il est autorisé par son responsable légal à sortir (mercredi, week-end....)

Accueillir l'élève sanctionné d'une exclusion temporaire.

ATTENTION : si aucun correspondant n'est indiqué, la famille ne pourra pas refuser de prendre en charge **à ses frais** le retour dans son atoll d'origine de son enfant s'il est sanctionné.

Signature du (ou des) responsable(s) après avoir rempli tous les renseignements :

Fournir obligatoirement les pièces demandées.

Signer et dater les feuillets du dossier

TOUT DOSSIER INCOMPLET ET NON SIGNE SERA REFUSE

- 1 acte de naissance
- 1 carte CPS à jour
- 1 R.I.B de compte courant (relevé d'identité bancaire) du responsable légal
- certificat ou photocopie du carnet de vaccinations pour les nouveaux élèves
- attestation d'Assurance Scolaire à fournir à la rentrée
- attestation de recensement si l'enfant a + de 16 ans

En plus pour les élèves internes :

- 1 photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- 1 carte jeune Air Tahiti
- 1 certificat ou attestation sur l'honneur de résidence du responsable légal et de l'élève
- 1 relevé des prestations familiales (CPS)

AUTORISATION DE SORTIE POUR DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Je soussigné(e) -----

(père, mère, responsable légal)

de l'élève ----- en classe -----

autorise mon enfant à participer aux sorties organisées par l'établissement pendant le temps scolaire au cours de cette année.

Fait à le

Signature :

AUTORISATION DE TRANSPORT

Je soussigné(e) -----

(père, mère, responsable légal*)

de l'élève ----- en classe -----

autorise le personnel de l'établissement à conduire mon enfant dans un véhicule particulier durant l'année scolaire pour des raisons diverses (consultation médicale, visites en entreprise etc...)

Fait à le

Signature :

DROIT A L'IMAGE

DEMANDE D'AUTORISATION A DES FINS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

Je soussigné(e) (nom, prénom, du père, mère ou responsable légal) _____
_____ Demeurant à : _____ (adresse)

Autorisons – n'autorisons pas (barrer la mention inutile)

M. Jean-Pierre RUIZ en sa qualité de principal de l'établissement

A photographeur – à filmer (barrer si une mention refusée)

Mon enfant (nom prénom) _____

Scolarisé en classe de _____

Et à publier – exposer – diffuser (barrer si une mention refusée)

La photographie ou le film le représentant pour les usages suivants :

- Présentation d'une activité pédagogique ou périscolaire
- Publication sur le site internet du collège ou de la DGEE.
- Publication dans le journal facebook du collège.
- Autres usages

Cette autorisation est valable pour :

L'année scolaire en cours – La durée de sa scolarité dans l'école (barrer si une mention refusée)

Date et signature des parents :

La photographie ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessus.

La publication ou la diffusion de l'image de notre enfant, ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant cette publication ne devront pas porter atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent notre enfant est garanti. Nous pourrions donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et nous disposons du droit de retrait de cette photo si nous le jugeons utile.